

POLITIQUE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS ET SERVICES DE LONGUE DURÉE VOLET RI ET RTF



Transformer l'hébergement de longue durée en collaboration avec les usagers, leurs proches, les prestataires de services et les partenaires de la communauté.

Pour le mieux-être des personnes hébergées

COMMENT ?

- En déployant des actions concrètes du Plan d'action pour l'hébergement de longue durée (2021-2026)
- En mettant de l'avant un réel partenariat entre la personne hébergée, ses proches et les prestataires de services
- En assurant une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques des personnes hébergées
- En assurant une organisation du travail qui optimise les compétences de chacun et favorise l'interdisciplinarité
- En favorisant l'intégration des milieux de vie au sein d'une communauté engagée

POUR QUI?

L'ensemble des adultes hébergés
des programmes cliniques

- Déficiences, autisme et réadaptation
- Santé mentale et dépendance
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées (soutien à domicile)



SES PRINCIPES DIRECTEURS

- Respecter la dignité de la personne
- Personnaliser les soins et services et le milieu de vie
- Promouvoir et actualiser la bientraitance
- Permettre l'exercice des droits de la personne
- Soutenir son autodétermination et son mieux-être

Pour plus de détails, communiquez
avec Camille Guichard, «conseillère cadre»
camille.guichard.cissca@sss.gouv.qc.ca